

Tous les enfants n'ont-ils donc pas le droit d'aller à l'école ?

**Malheureusement non ... et cela arrive aussi à Noisy-le-Grand
Plusieurs dizaines d'enfants n'ont pas pu faire la rentrée scolaire !**

Au nom des valeurs humanistes, de solidarité et de fraternité, qui sont les nôtres, des citoyens de Noisy-le-Grand ont constitué depuis quelques mois un collectif de soutiens aux familles Roms installées dans plusieurs campements à Noisy-le-Grand. Sans considérer que les installations dans des campements insalubres soient la solution pour ces familles, nous nous faisons un devoir de rappeler les droits humains fondamentaux accordant à chacun d'être traité dans la dignité, et aux enfants, en particulier, le droit d'aller à l'école et d'avoir d'autres perspectives que la mendicité.

Quand les enfants sont victimes de procédures administratives : c'est inacceptable !

Ces derniers mois, des familles Roms soutenues par des associations ont engagées diverses démarches pour répondre aux obligations et inscrire leurs enfants à l'école (vaccinations, demandes de domiciliation administrative, assurances, démarches auprès des administrations...). La volonté d'intégration manifestée par ces familles, malgré des procédures souvent compliquées pour elles, reste aujourd'hui entravée. Leurs enfants n'ont pu, comme les autres, faire la rentrée scolaire dans les écoles de Noisy-le-Grand.

La municipalité de Noisy-le-Grand peut-elle rester indifférente ?

Le droit à l'école pour tous est un droit fondamental dans notre pays et une circulaire interministérielle récente rappelle ce principe et invite les maires, en liens avec les familles, les associations et les services de l'Education nationale, à sa mise en œuvre. Pourtant, à Noisy-le-Grand toutes les démarches engagées sont bloquées. La municipalité laisse sans réponse les demandes ou refuse les domiciliations administratives bien que celles-ci fassent partie de ses obligations de service public. Elle ne répond pas aux associations qui proposent d'agir pour favoriser le « Vivre Ensemble » dans notre ville (voir ci-contre courrier adressé à Monsieur le Maire).

Vivre Ensemble, d'où que l'on vienne c'est possible !

Si la situation des Roms migrants, venus de Roumanie et de Bulgarie, est particulière, de nombreux responsables politiques et associatifs, ainsi que des municipalités agissent pour imaginer des solutions (village d'insertion ou autres), et refuser le cercle inefficace et sans fin (entretenu encore aujourd'hui par le ministère de l'intérieur) qui consiste à laisser l'insalubrité s'installer puis évacuer les campements sans solution de relogement, sachant qu'inévitablement ils se réinstallent dans un nouveau terrain vague un peu plus loin.

Le Président de la République, alors en campagne électorale disait le 27 mars 2012 « *Je souhaite que, lorsqu'un campement insalubre est démantelé, des solutions alternatives soient proposées. On ne peut pas continuer à accepter que des familles soient chassées d'un endroit sans solution. Cela les conduit à s'installer ailleurs, dans des conditions qui ne sont pas meilleures* ».

Ceci nécessite, comme le demandent les associations avec le collectif Romeurope : la stabilisation de ces populations pour permettre un accompagnement social individualisé ; la levée totale des mesures transitoires qui restreignent de manière discriminatoire l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle des ressortissants européens roumains et bulgares ; et bien sûr, au moment de la rentrée, la scolarisation de tous les enfants qui en sont aujourd'hui encore privés.

Nous invitons la municipalité de Noisy-le-Grand à s'inscrire dans cet état d'esprit .

**Collectif de soutien
aux familles Roms
de Noisy le Grand**

Monsieur le Député Maire,

Nos associations, Convivances et le MRAP, ont en commun de s'intéresser tout particulièrement à la question du vivre ensemble et de l'amitié entre les peuples, qui implique le respect inconditionnel de la dignité des personnes, quelles que soient leurs origines sociales ou culturelles, et la lutte contre toute forme de racisme ou de discrimination.

C'est au nom de ces valeurs que nous nous sentons concernés par l'accueil qui est fait en notre pays et dans nos communes aux populations les plus fragiles, et les plus susceptibles de subir l'exclusion. A Noisy-le-Grand, une population est plus particulièrement touchée par cette question, il s'agit des familles Roms dont certaines sont installées depuis plusieurs années sur la commune.

C'est pourquoi nous avons souhaité les rencontrer, ainsi que les différents acteurs associatifs ou simples citoyens engagés, depuis peu ou depuis plus longtemps, dans le soutien humanitaire ou l'accès aux droits de ces personnes, ainsi que les principaux acteurs intervenants directement sur les camps de Roms de Noisy-le-Grand (Médecin du monde, Romeurope, ERRC, etc...).

Au terme de ces rencontres multiples, la question majeure est bien évidemment celle de l'habitat pour rompre avec l'incertitude du lendemain et le cycle « expulsion-réinstallation » largement encouragé par le précédent gouvernement. Des solutions adaptées restent à trouver.

Pour les besoins sanitaires élémentaires (accès à l'eau ou prise en charge médicales), bien des choses restent à faire malgré le fort investissement des personnes concernées -elles-mêmes-, de personnes bénévoles, de Médecin du Monde ou d'organismes publics (CDDPS, PMI, hôpitaux).

Au-delà de ces questions, prévenir les discriminations et favoriser le processus d'intégration, représente un chantier essentiel qui concerne tous les acteurs de la société civile.

Sur ce terrain, nous avons pu constater des signes positifs : d'une part certaines familles expriment une volonté manifeste de trouver leur place dans la ville, qui se traduit par le fait d'engager un certain nombre de démarches d'intégration ; d'autre part, des citoyens de Noisy-le-Grand, attachés à l'ouverture sur le monde et désireux de favoriser le vivre ensemble, s'organisent collectivement pour faire acte de solidarité et entretenir des liens constructifs entre les habitants des campements et la population sédentaire.

Toutefois, les démarches engagées par les familles Roms, malgré le soutien de citoyens et de nos associations se heurtent actuellement à certaines difficultés qui pourraient être évitées avec la bienveillance de la municipalité :

1/ Certains parents souhaitent, légitimement, pouvoir inscrire leurs enfants à l'école. L'obligation dans notre pays de scolariser tous les enfants est un puissant levier d'intégration et, dans le cas présent, l'occasion d'éviter l'errance d'enfants déjà largement victimes d'installations précaires. La mise en œuvre de ce principe nous paraît devoir constituer une priorité absolue afin d'adapter les procédures d'inscription pour que rien ne puisse faire obstacle à ce droit fondamental, et que les enfants en âge scolaire, dont les parents le demandent, puissent intégrer les écoles de Noisy-le-Grand dès la rentrée prochaine.

2/ Afin, entre autre, de permettre l'inscription pour la scolarisation, certaines familles souhaitent disposer d'une domiciliation administrative, comme le prévoit la règlementation qui fait obligation aux CCAS de domicilier toute personne ayant un lien avec la commune. Mais les dossiers administratifs et les documents qui sont demandés actuellement ne sont pas adaptés à ce public, et cela nécessite qu'ils soient révisés, ou tout du moins, que la procédure prévue par le CCAS soit assouplie pour permettre l'application effective de ce droit à tous.

3/ Enfin, soucieuses de ne pas aggraver la situation d'insalubrité de leurs installations, les familles s'inquiètent du fait que l'enlèvement des ordures ménagères n'est actuellement pas assuré pour les deux principaux camps installés et se heurtent à un refus de prise en charge par le service de ramassage. Il s'agit évidemment d'hygiène élémentaire pour elles, mais également d'une question de santé publique pour tous les habitants de Noisy-le-Grand, en éloignant les risques de développement de pandémies de toutes sortes.

Dans l'esprit humaniste qui anime nos associations et notre volonté d'agir pour la cohésion sociale dans la cité, nous nous faisons le relais appuyé de ces préoccupations partagées par les familles concernées. Nos associations, comme le collectif citoyen, estiment que soutenir leurs démarches d'intégration, au nom du respect de la dignité et des droits des personnes, est un devoir humain.

Aussi, nous sollicitons toute votre attention sur les questions précédemment développées. Nous serions très intéressés pour échanger avec vous sur les actions qui pourraient être envisagées conjointement entre les institutions d'Etat, la municipalité, les associations et les simples citoyens qui se sentent concernés.

Comptant sur votre diligence pour répondre aux attentes urgentes, et assurés que tout le monde a intérêt à trouver des solutions aux problèmes posés et à favoriser la cohabitation harmonieuse de toute la population de Noisy-le-Grand, nous sommes disponibles pour vous rencontrer dès que possible.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Député Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Ce courrier est resté sans réponse...

Nous invitons les élus, les responsables associatifs, les citoyens à soutenir cette démarche

**Collectif de soutien
aux familles Roms
de Noisy le Grand**

**Pour nous contacter
ou rejoindre le collectif :**

noisy-le-grand@convivances.fr

8 sept. 2012

